

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
EN UN LOT D'UNE
MAISON

à **REYRIEUX (ain), 11 Rue de la Ramassière**

SUR LA MISE A PRIX DE 95000 € (QUATRE VINGT QUINZE MILLE EUROS) outre charges

ADJUDICATION LE MARDI 6 OCTOBRE 2026 à
14 Heures

à l'audience d'adjudication du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de
BOURG-EN-BRESSE (Ain),
au Palais de Justice de ladite ville, **32 avenue Alsace Lorraine.**

Cette vente est poursuivie à la requête de **La société BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro SIREN 605 520 071, dont le siège social est situé 4, Boulevard Eugène DERUELLE à 69003 LYON, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice et domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué **Maître Luc ROBERT**, avocat associé de la **SELARL L.ROBERT et Associés**, du barreau de l'Ain, 6 rue Lalande.

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Une maison d'habitation outre terrain attenant situés sur le territoire de la commune de **REYRIEUX (01600), 11 rue de la Ramassière**,
Comprenant au rez de chaussée entrée, WC chambre, buanderie, séjour/cuisine,
Au 1^{er} étage deux chambres, dégagement, une pièce de stockage, salle de bains
figurant au cadastre de ladite ville sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
ZD	101	11 rue de la Ramassière	0ha 00a 79ca
ZD	109	La Brosse	0ha 04a 98ca
ZD	118	La Brosse	0ha 01a 93ca
Total			0ha 07a 70ca

Les biens sont occupés par deux locataires en vertu d'un bail en date du 28 janvier 2012.

Une visite des lieux sera effectuée par la SELARL AHRES, Commissaires de justice à la résidence de BOURG EN BRESSE (01), le vendredi 18 septembre 2026 à 15 heures 00.

On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat du Barreau de l'Ain et à condition d'avoir procédé **à la consignation obligatoire d'une somme égale à 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €**, par un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES constituée séquestre à cette occasion (avec obligatoirement l'attestation de la banque quant à l'origine des fonds).

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution de BOURG EN BRESSE (RG 2 6/00067), au cabinet de l'avocat poursuivant, sur les sites internet : <https://www.lucrobert-avocats.fr> et <https://www.encheres-publiques.com>

Fait et rédigé à Bourg en Bresse le 24 juillet 2026

Pour extrait, *Me Luc ROBERT, Avocat associé de la SELARL L.ROBERT et associés*